

Cette synthèse du rapport Développement durable de la Mairie de Toulouse permet de mettre en lumière les actions phares engagées sur le territoire comme dans les services de la Mairie, entre juin 2021 et juin 2022 en matière de transition énergétique et écologique.

Plus d'infos sur : toulouse.fr



La conférence Climat du 20 janvier 2022



Sous l'égide de Jean-Luc Moundec, cette conférence climat a réuni les élus métropolitains, les directeurs de Toulouse Métropole, les institutions (ADEME, Agence de l'Eau, DREAL) ainsi que les membres des ateliers des idées du Plan climat (entreprises, associations, étudiants et communes métropolitaines). Le bilan à mi parcours a été présenté et de nouvelles mesures annoncées comme le doublement du budget alloué à la prime vélo ou l'augmentation du nombre de conseillers de la Maison de l'Énergie:

- La tendance de la production des énergies renouvelables et de récupération apparait favorable pour atteindre l'objectif de doublement en 2030;
- Les trajectoires des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire sont globalement conformes aux objectifs de réduction des volumes fixés dans le Plan climat;
- Plus de 95% des actions prévues dans le plan d'action du Plan climat sont engagées.
- Des actions complémentaires sont à engager sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique. Un programme d'actions complété et amplifié sera présenté en octobre 2022 pour répondre à ces enjeux; il constituera l'acte II du PCAET.

L'ensemble des résultats sur toulouse-metropole.fr







Création de la Maison de l'Énergie

Dans ce nouveau lieu situé à l'Arche Marengo à Toulouse, les habitants sont accompagnés tout au long du parcours de rénovation, grâce aux conseillers présents et à l'appui des partenaires. Les habitants de la Métropole peuvent aussi se rendre dans l'un des 23 accueils de proximité répartis sur 17 communes de la Métropole. Concrètement, le guichet Toulouse Métropole Rénov' propose un accompagnement sur mesure par un conseil de premier niveau, un soutien aux ménages modestes, mais aussi une aide pour des projets de rénovation énergétique ambitieux.



Objectif: passer à **7500** rénovations par an



6 avril 2022 ouverture de la Maison de l'Énergie

Plus de **1 600**

idées ont été déposées dont près de 75 % relevaient de thématiques écologiques



« Mes idées pour mon quartier »

La démarche «Mes idées pour mon quartier» du budget participatif a été lancée en 2021 avec un appel à idées ouvert aux Toulousains (habitants, étudiants, commerçants, entreprises, associations...). Les principales thématiques exprimées ont été: la nature en ville, l'écomobilité, les déchets et le recyclage, l'énergie ou la consommation durable. Après un vote des citoyens, programmé à l'automne 2022, les projets retenus seront mis en œuvre dans chaque quartier d'ici deux ans.



NATURE EN VILLE



1 million d'euros de budget pour le développement des « cours Oasis »

30 %
de sols rendus
à la nature grâce
à la suppression
d'enrobés

Des cours d'école « Oasis », nouveaux îlots de fraîcheur

Cinq écoles toulousaines sélectionnées bénéficient de travaux en 2022 :

- Planter des arbres et préserver les arbres existants.
- Créer de nouveaux espaces naturels accessibles (potagers, massifs de petits fruits, plantes grimpantes, nouveaux arbres, installations de jardinières...),
- Créer de nouveaux espaces ludiques et installer de nouveaux jeux en bois.

La Mairie cherche désormais à définir les principes d'aménagement des futures cours, leurs fonctionnalités minimales, les solutions techniques pour s'adapter à chaque école et généraliser une méthode de végétalisation adéquate.

Un Plan arbres pour la ville

La plantation d'arbres permet de s'adapter au changement climatique et de préserver le cadre de vie et la santé des habitants. Les bénéfices sont nombreux: îlots de fraîcheur, captation et stockage du carbone, refuge de biodiversité, gestion durable de l'eau, espaces de loisirs...

La sélection des essences plantées est rigoureuse: il s'agit d'essences adaptées aux sols locaux et au climat local, actuel et futur. Le Plan arbres vise à protéger, développer et équilibrer la couverture végétale sur l'ensemble de la ville. Une programmation pluriannuelle permet de déployer les plantations sur les zones naturelles, le centre-ville et les faubourgs. La démarche mobilise entreprises, habitants comme associations.



5 552 arbres ont été plantés cette année

100 000 arbres d'ici à 2030



MOBILITÉS



TÉLÉO: nouveau mode de transport en commun

Le plus long téléphérique urbain de France, TÉLÉO, est entré en fonction le 13 mai 2022, après une phase de plusieurs mois de tests. Il dessert trois pôles majeurs, l'Oncopole, l'hôpital de Rangueil et l'université Paul-Sabatier, en seulement

Il permet ainsi d'alléger le périphérique et de fluidifier les déplacements entre l'est et l'ouest de la Métropole tout en préservant la vallée de la Garonne, réservoir de biodiversité, classée Natura 2000.



3º ligne de métro : l'autorisation environnementale obtenue

L'arrêté d'autorisation environnementale signé en avril 2022 par le préfet d'Occitanie lance officiellement la phase de travaux. Le dossier détaillait les impacts du projet de la 3º ligne de métro sur certains domaines (nature – espèces protégées - bâtis classés – zones inondables...) ainsi que les mesures d'évitement, de réduction et de compensation prévues. Une enquête publique s'est déroulée en décembre 2021 et janvier 2022.

Gestion durable des chantiers, libérations d'emprises foncières préparatoires, déviations des réseaux, investigations archéologiques comme relocalisations d'activités font parties des prochaines étapes du projet.



Un plan vélo toujours plus ambitieux

Plusieurs aménagements cyclables nouveaux et le développement des itinéraires ont marqué l'année 2021. Ils doivent permettre d'améliorer les conditions de circulation. L'ambition est de généraliser la pratique cycliste, pour des déplacements quotidiens domicile - travail comme des activités

Aussi, le Réseau express vélo (REV) continue à être déployé et l'offre de vélo en libre-service s'apprête à changer de dimension. De nouvelles stations seront déployées dès 2024 à Toulouse, et dans certaines communes. Au-delà des vélos classiques, des vélos à assistance électrique seront proposés.



Une ambition de 100 millions d'euros de budget affectés au réseau cyclable structurant (2021-2026)



QUALITÉ DE L'AIR



Objectif: plus de 400 000 habitants dont la qualité de l'air à été améliorée

La Zone à faibles émissions pour mieux respirer

L'État impose la mise en place de Zones à faibles émissions ou ZFE ; il s'agit de périmètres à l'intérieur desquels les véhicules polluants sont interdits.

Depuis le 1^{er} mars 2022, la circulation et le stationnement sont interdits pour les véhicules utilitaires légers et les poids-lourds classés Certificat Qualité de l'Air 5 (Vignette Crit'Air 5) et non classés au sein de la ZFE. Ces dispositions seront étendues progressivement aux autres catégories de véhicules concernées. Des primes d'aides à l'acquisition de vélos et véhicules moins émissifs sont disponibles depuis fin 2020.